



Termes de Reference

Titre de l'étude : Évaluation de l'intervention Empathways en tant que moyen d'améliorer la fourniture de services de santé reproductive pour les adolescents en Côte d'Ivoire

Date d'émission de l'appel d'offres :	TBD
Date limite pour les questions :	TBD + 1 semaine
Date limite pour les propositions :	TBD + 2-3 semaines

Période d'exécution prévue : Avril à décembre 2024

Contexte

Les grossesses non désirées et l'incidence du VIH restent élevées chez les adolescentes et les jeunes femmes. Garantir l'accès de ce groupe à l'information et aux services de contraception, ainsi qu'à la prophylaxie pré-exposition (PrEP), est essentiel pour améliorer les résultats en matière de santé. La politique nationale de la Côte d'Ivoire soutient l'accès à l'information et aux services pour répondre aux besoins des adolescentes en matière de planification familiale (PF) et de santé sexuelle et reproductive (SSR). Pourtant, en Côte d'Ivoire et dans de nombreux autres pays du monde, l'identification et la mise en œuvre de stratégies efficaces pour répondre aux besoins particuliers des jeunes peut s'avérer difficile. Des données provenant de divers contextes indiquent que le comportement des prestataires peut constituer un obstacle à la satisfaction des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive.

Empathways est une intervention conçue pour accroître l'empathie entre les prestataires de services de santé sexuelle et reproductive pour adolescents et les jeunes qui recherchent ces services. Empathways associe les prestataires et les jeunes pour participer à trois séries de dialogues basés sur des cartes avec des questions présélectionnées au cours d'une seule session. Jhpiego se prépare à mettre en œuvre Empathways en Côte d'Ivoire dans le cadre du projet RISE (Reaching Impact, Saturation, and Epidemic Control) financé par le PEPFAR.

En collaboration avec le Ministère de la Santé, FHI 360 mène une étude dans le cadre du projet Research for Scalable Solutions (R4S) afin de générer des preuves sur la manière dont Empathways peut influencer les attitudes et les comportements des prestataires liés à la prestation de services de PF et de PrEP aux adolescentes et aux jeunes femmes âgées de 15 à 21 ans. Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivants

1. Décrire les changements dans l'empathie exprimée par les prestataires à l'égard des AGYW, suite à la participation des prestataires à l'intervention Empathways.

2. Décrire les changements dans les attitudes, les croyances et les points de vue des prestataires sur les normes sociales liées à leur prestation de services de PF et de PrEP à cette population, suite à la participation des prestataires à l'intervention Empathways.
3. Examiner dans quelle mesure les services de PF et de PrEP proposés aux femmes enceintes et aux jeunes travailleurs intègrent des éléments de soins impartiaux dans les établissements où les prestataires ont participé au programme Empathways. soins impartiaux dans les établissements où les prestataires ont participé à Empathways.
4. Dans les établissements où les prestataires participent à Empathways, comparer l'utilisation des méthodes de PF parmi les AGYW avant et après cette participation.
5. Explorer les perspectives des jeunes et des prestataires participants concernant l'intervention Empathways immédiatement après leur participation à l'activité.

Aperçu de la conception de l'étude

Empathways devrait être mis en œuvre dans six sites du district de Koumassi avec environ 40 prestataires offrant des services de planification familiale et/ou de PrEP. Il s'agira d'une évaluation descriptive comportant quatre phases de collecte de données :

- Phase 1 : Enquête auprès des 40 prestataires qui seront formés à Empathways avant la mise en œuvre d'Empathways (à mener dans les établissements des prestataires) ;
- Phase 2 : Enquêtes auprès de 20 jeunes (âgés de plus de 18 ans) participant à Empathways au moment de l'intervention (à mener lors de 2 ateliers de formation) ;
- Phase 3 : visites de clients mystères dans les établissements environ un mois après la formation Empathways (6 clients mystères devraient visiter chacun des six établissements). Il convient de noter qu'une réunion d'information devra être organisée dans les établissements environ deux mois avant les visites des clients mystères afin d'informer les responsables de la tenue de ces visites et d'obtenir leur consentement ;
- Phase 4 :
 - Enquête auprès des 40 prestataires formés à Empathways environ 3 à 4 mois après la formation Empathways. En outre, environ 24 des 40 entretiens comprendront un volet qualitatif qui sera administré en même temps que l'enquête.
 - Extraction rétrospective des statistiques mensuelles des services pour les femmes par groupe d'âge (moins de 18 ans, 18-24 ans, 25 ans et plus) pour les 12 derniers mois.

Tableau 1. Résumé des éléments de la collecte de données

Phase	Type de données collectées	Localisation (nombre de sites)	Nombre d'entretiens
1 (immédiatement avant la formation Empathways)	Enquête auprès des prestataires	Installations (6)	40
2 (formation Empathways)	Enquêtes auprès des jeunes participant à la formation Empathways -	Ateliers Empathways (2-4)	20 jeunes participants



3 (1 mois après la formation Empathways)	Visites de clients mystères	Installations (6)	6 clients MC pour chacun des 6 établissements
4 (3 à 4 mois après la formation Empathways)	Enquête auprès des prestataires, avec une composante qualitative supplémentaire dans un sous-ensemble d'entretiens	Installations (6)	40 enquêtes (volet qualitatif à mener auprès de 24 des 40 prestataires)
	Extraction de statistiques sur les services		12 mois de données provenant de 6 établissements

Champ d'application

FHI 360 recherche des candidatures d'organismes de recherche, d'institutions académiques ou de sociétés de conseil pour fournir des services de recherche et d'utilisation de la recherche liés à la mise en œuvre de cette étude.

FHI 360 fournira un protocole d'étude approuvé, tous les questionnaires d'enquête et les guides thématiques de l'IDI, ainsi que les formulaires de consentement éclairé (déjà traduits de l'anglais vers le français ou les langues locales, le cas échéant). FHI 360 sera également responsable de l'obtention des autorisations éthiques.

Le prestataire de services sera responsable de

- Mettre en œuvre les activités de collecte de données décrites ci-dessus, conformément au protocole d'étude approuvé. Le prestataire de services s'engage à
 - Collaborer avec RISE pour comprendre leurs plans de mise en œuvre de l'intervention Empathways et élaborer un calendrier de collecte de données ;
 - Recruter, embaucher et gérer les collecteurs de données et s'assurer que tout le personnel du projet impliqué dans la collecte de données et les superviseurs suivent des formations sur l'éthique et la protection approuvées par FHI 360 ou en apportent la preuve ;
 - Effectuer toutes les tâches de coordination et de logistique liées à la planification, au calendrier et à la réussite de toutes les activités de collecte de données ;
 - Veiller à ce que les personnes chargées de la collecte des données obtiennent un consentement éclairé avant tout entretien ;
 - Élaborer un ou plusieurs manuels de formation pour les collecteurs de données, participer à la formation à distance.
Les sessions de formation des formateurs avec FHI 360, et diriger toutes les formations des collecteurs de données ;
 - Organiser et prendre en charge tous les coûts d'un pré-test des outils de collecte de données dans le cadre des formations ;



- Organiser la saisie électronique des données de l'enquête à l'aide de tablettes et télécharger les données quotidiennement, ou dès que possible, sur un serveur sécurisé convenu avec FHI 360 ;
- Développer et tester les programmes ODK pour toutes les enquêtes et procéder aux ajustements nécessaires après examen par FHI 360 (noter que les questionnaires d'enquête avant et après l'intervention auprès des prestataires devraient être identiques, avec l'ajout d'environ 10 questions dans le questionnaire post-intervention) ;
- Enregistrer et transcrire (en français) toutes les parties qualitatives des entretiens avec les prestataires, faire en sorte que les superviseurs vérifient l'exhaustivité et l'exactitude de toutes les transcriptions par rapport aux enregistrements audio, et transmettre les transcriptions électroniques à FHI 360 par des moyens sécurisés (phase 4) ;
- Fournir tout le matériel nécessaire à la collecte des données (tablettes, enregistreurs, ordinateurs portables) ;
- Veiller à ce que les MC soient orientés vers des services de santé mentale/de soutien si nécessaire ;
- Effectuer des contrôles d'assurance qualité ;
- Conserver en toute sécurité tous les documents de l'étude pendant la mise en œuvre de l'étude et transférer les documents pertinents à FHI 360 à la fin de l'étude.
- Effectuer une analyse descriptive des données quantitatives issues des enquêtes auprès des prestataires (phases 1 et 4), des enquêtes post-formation auprès des jeunes participants (phase 2), du débriefing avec le client mystère (phase 3) et de l'analyse des statistiques des services (phase 4). Le prestataire de services devra
 - Examiner et contribuer à l'élaboration d'un plan d'analyse statistique qui sera dirigé par FHI 360 ;
 - Produire un ensemble de données brutes et propres pour chaque enquête ;
 - Effectuer une analyse descriptive de toutes les données de l'enquête conformément au plan d'analyse statistique approuvé ;
 - Partager les fichiers d'analyse et un livre de codes variables ;
 - Produire des tableaux de résultats et procéder à tous les ajustements nécessaires après vérification par FHI 360.
- Planification et conduite d'une réunion de diffusion des résultats. En collaboration avec FHI 360 et un comité consultatif composé des principales parties prenantes en Côte d'Ivoire, le prestataire de services devra :
 - Élaborer du matériel de diffusion, tel qu'une présentation PowerPoint ;
 - Dresser une liste provisoire des participants ;
 - Animer la réunion.
 - (Les frais d'organisation de la réunion seront couverts par FHI 360).

Tâches et résultats spécifiques

Tâche	Produit livrable
Orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ● Appel de lancement avec FHI 360 ● Examen des documents de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> ● Appel de démarrage avec FHI 360 ● Liste des questions éventuelles sur le protocole et les autres documents

<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un calendrier de travail sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de recrutement des collecteurs de données • Calendrier des activités sur le terrain • Lettre d'acceptation / notes de réunion indiquant l'acceptation de l'étude dans le district • Retour d'information sur le plan d'analyse statistique
<p>Collecte des données - Phase 1 : Enquête pré-intervention auprès des prestataires</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Formation des collecteurs de données, y compris le pré-test • Collecte de données • Analyse des données de l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificats de formation à l'éthique et à la protection pour le personnel de l'étude • Programme ODK pour l'enquête pré-intervention auprès des prestataires • Manuel de formation pour l'enquête pré-intervention auprès des prestataires • Formulaires de consentement éclairé signés • Mises à jour hebdomadaires par courrier électronique à FHI 360 pour rendre compte des progrès accomplis • Rapport de synthèse sur les activités de collecte de données, y compris les taux de réponse, les difficultés rencontrées et les observations générales. • Ensemble de données brutes et nettoyées des données de l'enquête pré-intervention auprès des fournisseurs de soins de santé • Fichier d'analyse et livre de codes des variables pour l'enquête pré-intervention auprès des prestataires de soins • Le tableau est complété par les résultats de l'analyse des données de l'enquête pré-intervention auprès des prestataires, ajustés sur la base des commentaires de FHI 360.
<p>Collecte de données - Phase 2 : Enquêtes auprès des participants à la formation Empathways</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Formation des collecteurs de données, y compris le pré-test • Collecte de données • Analyse des données de l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificats de formation à l'éthique et à la protection pour le personnel de l'étude (pour tout nouveau personnel) • Programme ODK de l'enquête de participation Empathways auprès des prestataires et de l'enquête de participation Empathways auprès des jeunes • Manuel de formation pour l'enquête Empathways sur la participation des jeunes • Formulaires de consentement éclairé signés

	<ul style="list-style-type: none"> • Mises à jour hebdomadaires par courrier électronique à FHI 360 pour rendre compte des progrès accomplis • Rapport de synthèse sur les activités de collecte de données, y compris les taux de réponse, les difficultés rencontrées et les observations générales. • Données brutes et nettoyées des enquêtes menées auprès des prestataires et des jeunes • Fichier d'analyse et code de variables pour les enquêtes auprès des prestataires et des jeunes • Les coquilles du tableau contiennent les résultats de l'analyse des données des enquêtes menées auprès des prestataires et des jeunes, ajustés sur la base des commentaires de FHI 360.
Collecte de données - Phase 3 : visites de clients mystères	
<ul style="list-style-type: none"> • Briefing sur les installations • Formation des clients mystères, y compris le pré-test • Collecte de données, avec des conversations de débriefing avec des clients mystères immédiatement après chaque visite, à l'aide d'un instrument de collecte de données électronique, programmé et guidé. • Analyse des données de l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaires d'autorisation au niveau de l'établissement pour les visites de MC • Retour d'information sur le développement du caractère de la MC • Certificats de formation à l'éthique et à la protection pour le personnel de l'étude (pour tout nouveau personnel) • Programme ODK ou autre modèle de saisie électronique pour les séances de débriefing avec les clients mystères après chaque visite. • Manuel de formation pour les visites du MC • Mises à jour hebdomadaires par courrier électronique à FHI 360 pour rendre compte des progrès accomplis • Rapport de synthèse sur les activités de collecte de données, y compris les taux de réponse, les difficultés rencontrées et les observations générales. • Données brutes et nettoyées des sessions de débriefing du CM • Fichier d'analyse et livre de codes de variables pour les formulaires de débriefing MC • Le tableau est complété par les résultats de l'analyse des données issues des visites de MC, ajustés sur la base du retour d'information de FHI 360.
Collecte des données - Phase 4 : Entretiens avec les prestataires après l'intervention et extraction de statistiques sur les services	

<ul style="list-style-type: none"> • Formation des collecteurs de données, y compris le pré-test • Collecte de données • Extraction de statistiques sur les services • Analyse des données de l'enquête • Analyse de l'abstraction des statistiques de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificats de formation à l'éthique et à la protection pour le personnel de l'étude (pour tout nouveau personnel) • Programme ODK de l'enquête pré-intervention avec les prestataires adaptés à l'enquête post-intervention • Manuel de formation pour les entretiens post-intervention (enquête et composante qualitative) avec les prestataires • Formulaires de consentement éclairé signés • Mises à jour hebdomadaires par courrier électronique à FHI 360 pour rendre compte des progrès accomplis • Rapport de synthèse sur les activités de collecte de données, y compris les taux de réponse, les difficultés rencontrées et les observations générales. • Ensembles de données brutes et nettoyées des données de l'enquête post-intervention auprès des prestataires (12 mois, par mois et par établissement) • Ensembles de données brutes et nettoyées avec statistiques de service • Fichier d'analyse et livre de codes des variables pour l'enquête post-intervention auprès des prestataires de soins • Le tableau est complété par les résultats de l'analyse des données de l'enquête post-intervention auprès des prestataires, ajustés en fonction du retour d'information de FHI 360. • Coquilles du tableau avec les résultats de l'abstraction des données statistiques sur les services, ajustées sur la base du retour d'information de FHI 360 • Enregistrements audio et transcriptions vérifiées en français pour la partie qualitative des entretiens avec les prestataires après l'intervention.
Diffusion des résultats	
<ul style="list-style-type: none"> • Planification de la diffusion • Diffusion de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des participants • Présentation Powerpoint

Durée et lieu



La durée totale des travaux devrait être d'environ huit mois, de fin avril à décembre 2023. Cependant, il n'est pas prévu que les activités nécessitent un engagement à temps plein pendant toute la période de huit mois. Toutes les activités de collecte de données auront lieu dans le district de Koumassi.

- **Fin Avril** : Orientation
- **Mai** : Phase 1 de la **collecte de données**
- **Juin** : Collecte des données de la phase 2 et analyse des données de la phase 1
- **Juillet** : Analyse des données de la phase 2 et collecte des données de la phase 3
- **Octobre** : Collecte des données de la phase 4
- **Novembre/décembre** : Analyse des données de la phase 4, examen des résultats, interprétation et diffusion.

Questions et soumissions

Les questions et les propositions doivent être envoyées par voie électronique :

IvoryCoastrecrutement@fhi360.org et Recrutement-CotedivoireOffice@fhi360.org au plus tard le 22 mars 2021 à 18h00.

Les questions devront être soumises au plus tard le 16 mars 2024

Toutes les soumissions doivent inclure

1. **Proposition technique** : Un résumé (maximum de 4 pages) de l'expérience en rapport avec la présente mission, y compris :
 - a. Une brève description de votre organisation
 - b. Description des expériences organisationnelles connexes à inclure :
 - i. Expérience de la recherche en matière de planification familiale ;
 - ii. Expérience de l'engagement auprès des jeunes et/ou de la conduite de recherches liées à la jeunesse ;
 - iii. Expérience de la planification et de la conduite de réunions de diffusion des résultats avec les parties prenantes
 - iv. Expérience de la collecte de données qualitatives et quantitatives, y compris la collecte et la gestion de données électroniques ;
 - v. Expérience avec des clients mystères ;
 - vi. Expérience des statistiques des services de planification familiale ;
 - vii. Procédures visant à garantir l'assurance de la qualité pendant la collecte des données, y compris l'atténuation des préjugés des personnes chargées de la collecte des données ;
 - viii. Expérience de l'analyse de données quantitatives.
2. **Plan de travail et calendrier** pour l'accomplissement des tâches requises.
3. **Plan de recrutement**, comprenant les collecteurs de données (et la répartition entre les différents éléments de la collecte de données), les superviseurs et le coordinateur de l'étude, accompagné d'une justification appropriée.
4. **CV ou curriculum vitae** (maximum 3 pages chacun) du personnel clé (maximum 5 personnes).
5. **Budget**, y compris les coûts de main-d'œuvre, les dépenses et les autres coûts directs proposés, ainsi qu'un **calendrier de paiement proposé pour les produits livrables (voir le modèle de budget ci-joint pour soumettre les détails du budget)**. (Tous les coûts proposés seront évalués sur la base



d'une affectation démontrée en termes d'avantages directs pour le programme, et doivent être justes, raisonnables et admissibles conformément aux principes de coûts 2 CFR 200. Les décaissements seront effectués périodiquement et seront soumis à l'approbation des produits livrables/étapes.

Les propositions seront évaluées sur la base des critères suivants :

Complétude et efficacité du plan de mise en œuvre	25%
Expérience antérieure pertinente	20%
Titres de compétences du personnel	15%
Coût	40%

Clauses de non-responsabilité et de protection de FHI 360

- a) FHI 360 peut annuler l'appel d'offres et ne pas attribuer le marché.
- b) FHI 360 peut rejeter tout ou partie des réponses reçues.
- c) La publication de l'appel d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de FHI 360.
- d) FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute offre fondée sur le non-respect des instructions de l'appel d'offres par l'offrant.
- e) FHI 360 ne rémunérera pas les offrants pour leur réponse à l'appel d'offres.
- f) FHI 360 se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion.
- g) FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités prévues dans l'appel d'offres ou d'attribuer plusieurs prix en fonction des activités prévues dans l'appel d'offres.
- h) FHI 360 se réserve le droit de ne pas tenir compte des insuffisances mineures de la proposition qui peuvent être corrigées avant la décision d'attribution afin de favoriser la concurrence.
- i) FHI 360 contactera les soumissionnaires pour confirmer la personne de contact, l'adresse et le fait que l'offre a été soumise dans le cadre de cet appel d'offres.